

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2022 (10 mois)		Exercice précédent 31/01/2001 (01 mois)		Variation absolue (10 / 01)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises				1 843		34,56						1 843		N/S	
Production vendue biens															
Production vendue services				3 490		65,44						3 490		N/S	
Chiffres d'Affaires Nets				5 333		100,00						5 333		N/S	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues															
Autres produits															
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				5 333		100,00						5 333		N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				4 234		79,39						4 234		N/S	
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements															
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				4 115		77,16						4 115		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés															
Rémunérations du personnel															
Charges sociales															
Dotations aux amortissements				211		3,96						211		N/S	
Dotations aux provisions															
Autres charges				546		10,24						546		N/S	
Total des charges d'exploitation				9 106		170,75						9 106		N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-3 773		-70,74						-3 773		N/S	
Produits financiers															
Produits exceptionnels															
Charges financières															
Charges exceptionnelles															
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				-3 773		-70,74						-3 773		N/S	
Participation des salariés															
Impôts sur les bénéfices															
Total des Produits				5 333		100,00						5 333		N/S	
Total des Charges				9 106		170,75						9 106		N/S	
RÉSULTAT NET				-3 773		-70,74						-3 773		N/S	
Perte															
Dont Crédit-bail mobilier															
Dont Crédit-bail immobilier															

"Comptes annuels certifiés conformes"

Signé électroniquement le 28/08/2023 par
Jean Alain YOTI-MOHANE



Yoti-Mohane

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2022 (10 mois)		Exercice précédent 31/01/2001 (01 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 132	211	921	8,84
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 132	211	921	8,84
Matières premières, approv., en cours de production				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 916		3 916	37,61
Autres créances	1 263		1 263	12,13
Valeurs mobilières de placement				
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	4 313		4 313	41,42
Caisse				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	9 492		9 492	91,16
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	10 624	211	10 413	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2022 (10 mois)		Exercice précédent 31/01/2001 (01 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital social ou individuel (dont versé :)			2 000	19,21
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			-3 773	-36,22
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			-1 773	-17,02
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés			1 854	17,80
Autres dettes			10 332	99,22
Produits constatés d'avance				
DETTES			12 186	117,03
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF			10 413	100,00

"Comptes annuels certifiés conformes"

électroniquement le 28/08/2023 par
1 Alain YOTI-MOHANE

A2BUREAUTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 836, Chemin Maunier
97 440 SAINT ANDRE
899 761 977 RCS SAINT DENIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 AOÛT 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le vingt-six août, à dix-huit heures, les associés se sont réunis au siège de la société, en assemblée générale ordinaire.

Sont présents :

- Monsieur YOTI-MOHANE Jean Alain, titulaire de 1 400 actions en pleine propriété,
- Monsieur YOTI-MOHANE Sébastien, titulaire de 600 actions en pleine propriété,

Total des parts présentes : 2 000 actions en pleine propriété sur les 2 000 actions composant le capital social.

Monsieur YOTI-MOHANE Jean Alain préside la séance en qualité de Président.

Le président constate que les associés présents représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Personne ne demandant la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 31 mars 2022 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de – 3 772.80 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de - 3 772.80 euros de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau » qui s'élèvera à - 3 772.80 euros

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés

Le Président,
YOTI-MOHANE Jean Alain

Signé électroniquement le 29/08/2023 par
Jean Alain YOTI-MOHANE

Signed with
universign



L'associé,
YOTI-MOHANE Sébastien

Signé électroniquement le 28/08/2023 par
Sébastien YOTI-MOHANE

Signed with
universign

